

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Contractuel des ENSA**

Groupe de disciplines : **HCA**

Disciplines : **Histoire et cultures architecturales**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **T3**

Temps: **Mi-temps (160h)**
1 an

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : **HCA**

Discipline : **Histoire et cultures architecturales**

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :

En Licence :

L'enseignant.e aura la charge d'un cours magistral en L2 (2^e semestre) de 26h (13 séances x 2 h).

Intitulé « Architectures du XIX^e siècle : la ville des équipements publics », ce cours centré sur le long XIX^e siècle porte sur les nouveaux langages de l'architecture, nés des évolutions des savoirs techniques liés aux Lumières et à la « Révolution industrielle » et des importantes mutations du cadre social et économique. Un accent sera mis sur les édifices publics, thème général du semestre de S4.

En Master :

Il.elle sera en charge, en collaboration avec une autre enseignante du champ HCA, de la formation d'initiation à la recherche (12 h CM) associée au séminaire « Histoire et pratiques de la transformation du cadre bâti ».

Il.elle s'investira activement dans le séminaire « Histoire et pratiques de la transformation du cadre bâti » (97 h TD) où il.elle assurera l'encadrement de mémoires en S7, S8 et S9. Le séminaire forme les étudiant.e.s à la recherche en histoire de l'architecture et l'enseignant.e aura à cœur de les initier aux méthodes spécifiques à ce domaine de recherche.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école...

L'enseignant.e saura faire preuve d'une solide expérience dans l'encadrement de mémoires de Master en histoire de l'architecture. Il sera attendu qu'il.elle contribue à la coordination du séminaire, en collaboration avec l'équipe enseignante.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

S'agissant du remplacement d'une collègue bénéficiant d'une délégation CNRS, le poste n'est à pourvoir que pour l'année universitaire 2025-2026.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

(voir conditions de recrutement des Maîtres de Conférences Associés).

Architecte, Doctorat en architecture ou en histoire de l'architecture.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités :

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Une solide expérience en matière d'encadrement de mémoires de Master en histoire de l'architecture est requise. Une expérience d'enseignement (cours magistraux) dans le champ de l'histoire de l'architecture est également indispensable, notamment sur la période du XIXe siècle. Le dossier du/de la candidate témoignera également d'une activité scientifique dans le domaine de l'histoire de l'architecture (publications, communications, journées d'étude, etc.)

Savoir-être (compétences comportementales) :

Le/la candidat.e saura rapidement s'intégrer dans une équipe enseignante en histoire de l'architecture composée de 6 titulaires et de 2 MCFA à mi-temps. Il/elle sera parfaitement autonome dans ses enseignements. Il/elle démontrera sa capacité à travailler en équipe.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et académique en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec environ 2300 inscrits.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en étant centré sur l'apprentissage du projet architectural, urbain et/ou paysager, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et sans lui être subordonnés ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire et les questions environnementales.

4/ il se veut divers, innovant, et sans ligne doctrinaire ;

5/ il revendique une tradition d'évolution permanente en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc. ;

6/ il propose une progressivité coordonnée dans le 1er cycle Licence, et une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1er cycle Licence et 2e cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU - EA 7486) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le champ HCA est composé de 7 enseignants-chercheurs titulaires et de deux MCFA à mi-temps, investis dans les cycles Licence, Master, Post-master et Doctorat.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études